ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 MARS 1978

VIe CIRCONSCRIPTION DES HAUTS-DE-SEINE

L'APPEL DE LA MAJORITE

Electrices et électeurs de la Majorité, votre vote du 12 mars dans la circonscription de Neuilly-Puteaux revêt une importance exceptionnelle.

Les formations de la Majorité UNANIMES, le R.P.R., le Parti Républicain, le Centre des Démocrates Sociaux, le Centre National des Indépendants, le Parti Radical vous demandent d'accorder vos suffrages au candidat unique QU'ILS ONT PRIS LA RESPONSABILITE de présenter : M. Robert Hersant, Député.

Cette décision a été prise en parfaite connaissance de cause et en disposant d'éléments de jugement qui dépassent de très loin la polémique électorale.

M. Raymond Barre, Premier Ministre, par une lettre rendue publique apporte à M. Robert Hersant son total soutien.

Le bon choix vous a été confirmé, par ailleurs, clairement, jusqu'au plus haut niveau de la République.

La candidature de M. Robert Hersant a une signification nationale qui ne doit pas vous échapper. C'est pour cela qu'elle est proposée aux électrices et aux électeurs de Neuilly et de Puteaux.

M. Robert Hersant mérite pleinement votre confiance. L'efficacité de sa participation quotidienne à la défense de notre société de libertés, la sincérité de son engagement, le courage dont il fait preuve, le rayonnement de son action DOIVENT COMPTER POUR VOUS.

Par quelle aberration des choses aussi simples peuvent-elles apparaître compliquées à certains d'entre vous ?

Dans les circonstances actuelles, les électrices et les électeurs qui entendent soutenir l'action du Président de la République ne peuvent avoir d'hésitation. Ils voteront pour le candidat unique de la Majorité.

Si, comme nous l'espérons tous, la Majorité remporte les élections vous aurez la satisfaction de penser que le député que vous venez d'élire aura personnellement largement contribué à écarter le péril. Vous disposerez dans la circonscription d'un parlementaire efficace et influent.

Si, par malheur pour la France, le sort était contraire, une lutte difficile s'engagerait, autour du Président demeuré seul à l'Elysée, pour tenter de sauvegarder vos libertés. Le député que vous viendrez d'élire participera alors plus efficacement qu'aucun autre au dispositif de défense de notre société libérale.

Ne nous désarmez pas. N'ouvrez pas une brèche dans nos remparts.

Est-il possible d'être plus précis ?

Nul ne pourra dire désormais qu'il a été abusé par manque d'information, qu'il n'avait pas mesuré les conséquences réelles de son vote. Si demain, dans la tourmente, les circonstances devenaient dramatiques, nul ne pourrait dire qu'il n'avait pas voulu cela.

C'est donc, à votre tour, en parfaite connaissance de cause, que vous allez prendre VOS RESPONSABILITES.

Nous vous demandons, avec gravité, de faire votre devoir. Sans autre considération.

R.P.R. - PARTI RÉPUBLICAIN - C.D.S. - C.N.I. - PARTI RADICAL

JE SERAI UN DEPUTE EFFICACE



Robert HERSANT

UN DEPUTE, C'EST UN VOTE, UNE INFLUENCE, UN SERVICE.
UN VOTE : Mon vote n'a jamais manqué une seule fois au Gouvernement soutenu par la Majorité lors de la dernière législature. Il en sera de même à la prochaine législature. Si la Majorité n'était pas reconduite, je participerai activement dans l'opposition, à la vie parlementaire.
UNE INFLUENCE : Il existe des députés efficaces et influents et d'autres qui ne le sont pas. Je suis par nature EFFICACE. C'est une qualité que personne ne met en doute. Il s'y ajoute que je puis exercer une influence sans commune mesure avec aucun autre candidat. De cela aussi tout le monde est convaincu.
UN SERVICE : Je mets mon efficacité et mon influence au service des habitants de Neuilly et de Puteaux. Je renouvelle l'engagement que j'ai pris d'apporter après ma réélection, mon soutien aux Municipalités de Neuilly et de Puteaux chaque fois qu'elles en manifesteront le désir. Les habitants de Neuilly et de Puteaux doivent également savoir que mon concours ne leur sera jamais mesuré chaque fois qu'ils le souhaiteront.

AU PLAN LOCAL : DE BONNES NOUVELLES !

Depuis un mois, en silence, j'ai pris en main TOUS les dossiers importants de Neuilly et de Puteaux. Ceux que personne n'avait pu régler à ce jour. J'AI REÇU DANS LES MINISTERES ET LES ADMINISTRATIONS UN ACCUEIL EXCEPTIONNEL. DES ENGAGEMENTS FORMELS ont été pris de me donner satisfaction et d'apporter les solutions espérées depuis longtemps par les municipalités et les habitants.

Je suis un homme sérieux et responsable. Je ne fais pas de promesses électorales. JE PRENDS LES ENGAGEMENTS CI-APRES A TITRE PERSONNEL. ILS SERONT TENUS.

A NEUILLY

L'AVENUE CHARLES DE GAULLE : Elle coupe littéralement la ville en deux et ses nuisances, pollution et bruit, altèrent la joie de vivre de nos concitoyens. Cette avenue sera transformée AVANT 5 ANS en un parc-route et la circulation s'effectuera par une voie souterraine.

PERIPHERIQUE VILLE : Ne sera pas construit dans la partie qui touche Neuilly. Une nouvelle implantation dégagera UN ESPACE VERT suffisant.

LYCEE PASTEUR : Il est à la charge de la ville de Neuilly et coûte très cher aux finances locales, donc aux contribuables neuilléens. Il sera nationalisé et pris en charge par l'Etat.

DEVIATION DE LA CIRCULATION DU BOIS DE BOULOGNE : Un projet très grave menace Neuilly. L'Atelier d'Urbanisme de Paris envisage de dévier la circulation automobile du centre du Bois vers la bordure de Neuilly. Je m'opposerai à ce projet.

A PUTEAUX

OUVERTURE DE L'AUTOROUTE A 14 : Ce dossier était mis en sommeil au profit d'un autre dossier. Priorité sera rendue à l'ouverture de l'AUTOROUTE A 14 ce qui améliorera considérablement la circulation et supprimera les nuisances actuelles.

PATINOIRE : Une subvention de l'Etat au titre de prototype sera mise à la disposition de PUTEAUX et de NEUILLY pour la construction d'une patinoire pour la jeunesse et à ma demande une étude pour une piste de skate-board y sera ajoutée.

L'EGLISE : Elle appartient au patrimoine de la ville. Les travaux interrompus reprendront immédiatement.

AIDE A L'EMBELLISSEMENT DE LA VILLE : Un plan spécial entièrement subventionné par l'Etat sera exécuté dans les deux ans selon les indications de la Municipalité.

TELS SONT LES PREMIERS RESULTATS DE MON ACTION
QUI D'AUTRE POURRAIT EN FAIRE AUTANT ?

Robert Hersant.



Jacqueline CAMUS

Jacqueline CAMUS Suppléante

Conseiller Municipal :

« Je veux me consacrer à temps complet au service de mes concitoyennes et de mes concitoyens. Robert Hersant et moi-même ouvrirons deux permanences à Neuilly et à Puteaux. Celles-ci seront tous les jours et totalement au service de la population ».

Promosticker's Paris - 307.96.31